RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en exercice : 43
Nombre de Conseillers présents à la séance : 38

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 13 avril 2023

OBJET :

DE-23-04-1-08) AVENANTS AUX CONVENTIONS AVEC LES ASSOCIATIONS POUR LA NOTIFICATION DES SUBVENTIONS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi treize avril à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 30 mars 2023 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN.

Absents excusés : Mme POLLARD (pouvoir à Mme MARTIN), Mme BALAGNA-RANIN (pouvoir à M. RIBET), M. POLITZER (pouvoir à Mme GALL).

Absents : M. BOUKOBZA, M. EPINAT .

Secrétaire de séance : M. LEROY

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230413-lmc1H10672H1-DE
Date de réception en Préfecture : 18/04/2023
Date de Publication : 18/04/2023

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du 03 avril 2023,

Après avis de la commission Jeunesse, Sports, Démocratie participative, Vie des quartiers du 06 avril 2023,

Après avis de la commission Culture, Tourisme, Relations internationales du 06 avril 2023,

Après avis de la commission Solidarités, Insertion, Santé du 05 avril 2023,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Madame le Maire est autorisée à signer les avenants visant à préciser le montant de la subvention 2023 pour chacune des associations suivantes :

Association	**Subvention 2023**
Festival America	90 000 €
Vincennes en concert - Prima la musica	59 000 €
Espace Daniel-Sorano	400 000 €
Soliha	50 000 €
Rugby Club de Vincennes	36 000 €

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230413-lmc1H10672H1-DE
Date de réception en Préfecture : 18/04/2023
Date de Publication : 18/04/2023

Club Olympique de Vincennes	45 000 €
Vincennes Volley Club	46 000 €
AVAD	65 000 €
Amicale du personnel territorial de la ville de Vincennes	667 000 €

ARTICLE II : Les dépenses correspondantes sont inscrites au budget primitif 2023 aux chapitres et articles correspondants.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance — Le Maire

Signé — ***Signé***

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230413-lmc1H10672H1-DE
Date de réception en Préfecture : 18/04/2023
Date de Publication : 18/04/2023